

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL, TENUE LE
LUNDI 30 MAI 2016, AU 5801, BOULEVARD CAVENDISH, À
CÔTE SAINT-LUC, À 19 H**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Le Maire Mitchell Brownstein, B. Comm., B.D.C., L.L.B.
Le conseiller Sidney Benizri
La conseillère Dida Berku, B.D.C.
Le conseiller Mike Cohen, B.A.
Le conseiller Steven Erdelyi, B.Sc., B.Ed.
Le conseiller Sam Goldbloom, B.A.
La conseillère Ruth Kovac, B.A.
Le conseiller Allan J. Levine, B.Sc., M.A., DPLI

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :

M. Jonathan Shecter, Directeur général associé intérimaire
Directeur des services juridiques et greffier agissant à titre de secrétaire
de réunion

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 19 h pour se terminer à 19 h 05. Une (1) personne a demandé la parole et elle a été entendue.

1) Brian Wolofsky

The resident registered his objection to lowering the speed limit on Fleet Road from 50 km/h to 40 km/h to which Mayor Brownstein responded that there were a series of other traffic measures which were also being coordinated along with this change of speed limit and further explained that all matters and measures including, but not limited to, the speed limit were also being coordinated with the Town of Hampstead so as to improve the safety of Fleet Road as well as make the traffic flow more fluid.

160544

**DÉVELOPPEMENT URBAIN - C-13-16 AMÉNAGEMENT DU PARC
CAVENDISH-KILDARE (ENTREPRENEUR)**

WHEREAS the City issued a public call for tenders under Tender C-13-16 seeking contractor services for the construction of a park at the corner of Cavendish Boulevard and Kildare Road and received nine (9) conforming bids;

Il fut

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MIKE COHEN
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE RUTH KOVAC

ET RÉSOLU :

"THAT the Côte Saint-Luc City Council hereby awards a contract for contractor services in connection with the construction of a park at the corner of Cavendish Boulevard and Kildare Road to the lowest conforming bidder, Groupe

Vespo, pursuant to Tender C-13-16, in the amount of \$220,296.05, plus applicable taxes;

THAT furthermore, the City shall consider an amount of 10%, plus applicable taxes, for any potential contingencies and extras if required that are first approved according to the City's procedures;

THAT the above-described expenses shall be financed from loan By-law 2447 previously approved by the *Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire*;

QUE le certificat du trésorier n° 16-0109 a été émis le 25 mai 2016, par la trésorière de la ville, attestant la disponibilité des fonds pour couvrir les dépenses décrites. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

160545

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2321-2 À ÊTRE INTITULÉ :
«RÈGLEMENT 2321-2 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2321 INTITULÉ :
«RÈGLEMENT SUR LA VITESSE DANS LES RUES» AFIN DE RÉDUIRE LA
LIMITE DE VITESSE SUR LE CHEMIN FLEET DE 50 KM/H À 40 KM/H»**

La Conseillère Dida Berku a donné avis de motion que le règlement 2321-2 à être intitulé : «Règlement 2321-2 amendant le règlement 2321 intitulé : «Règlement sur la vitesse dans les rues» afin de réduire la limite de vitesse sur le chemin Fleet de 50 km/h à 40 km/h» sera présenté à une réunion subséquente pour adoption.

160546

RÉSOLUTION POUR RENONCER À LA LECTURE DU RÈGLEMENT 2321-2 À ÊTRE INTITULÉ : «RÈGLEMENT 2321-2 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2321 INTITULÉ : «RÈGLEMENT SUR LA VITESSE DANS LES RUES» AFIN DE RÉDUIRE LA LIMITE DE VITESSE SUR LE CHEMIN FLEET DE 50 KM/H À 40 KM/H»

Ce point a été reporté à une séance ultérieure.

160547

APPROBATION DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il fut

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ALLAN J. LEVINE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SAM GOLDBLOOM

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil autorise le maire à ajourner la séance. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

À APPROXIMATIVEMENT 19 H 10, LE MAIRE MITCHELL BROWNSTEIN A DÉCLARÉ LA SÉANCE AJOURNÉE.

MITCHELL BROWNSTEIN
MAIRE

JONATHAN SHECTER
GREFFIER